





# PANNEAU MÉLAMINÉ PANOPREY®

Agencement intérieur


Code for a sustainable  
built environment
 NEUF  
 RÉNOVATION

International Non-Domestic Refurbishment 2015 (SD225 1.4)  
Bureau (B) - Commerce (C) - Hôtellerie (H)

Le référentiel de certification contient différentes exigences relatives à l'ouvrage (son implantation, sa fonctionnalité, sa conception architecturale...) ainsi qu'aux matériaux, produits et équipements qui s'y intègrent. Le tableau ci-après présente, selon la structure du référentiel, les critères que le produit Polyrey contribue à satisfaire et avec quel niveau de performance. Les pages suivantes détaillent chacun des critères, leurs exigences, ainsi que la façon dont le produit Polyrey est concerné et y répond. Un lien cliquable permet également d'accéder aux documents de preuves reliés à chaque exigence.

Section		Préoccupation	Critère - Contribution du produit Polyrey	Points
	<b>HEA</b> Health and well-being	<b>Hea 01</b> Visual comfort	<b>Daylighting</b> Produit favorisant l'éclairage par la lumière naturelle	Jusqu'à 3 pts
	<b>MAT</b> Materials	<b>Mat 01</b> Environmental impact of materials	<b>Option 1 : Project life cycle assessment study</b> Maîtrise des impacts environnementaux	Jusqu'à 6 pts
			<b>Option 2 : Elemental assessment of environmental performance information</b> Produit disposant d'une analyse de cycle de vie conforme	Jusqu'à 4 pts
		<b>Mat 03</b> Responsible sourcing of materials	<b>Legal timber-based products</b> Certifications environnementales du bois	Prérequis
			<b>Responsible sourcing of construction products</b> Produit issu d'une filière responsable	Jusqu'à 3 pts
	<b>INN</b> Innovation	<b>Inn 01</b> Innovation	<b>Exemplary level of performance</b> Gagner des points de performance exemplaire avec le PANOPREY®	Jusqu'à 4 pts



## Hea 01 - VISUAL COMFORT

Critère	Exigence - Contribution du produit Polyrey - Documentation	
	<b>RESPECTER UN CERTAIN POURCENTAGE DE FACTEUR DE LUMIÈRE DU JOUR (FLJ) POUR UNE SURFACE MINIMALE DANS LE PROJET.</b>	
Daylighting	Jusqu'à 3 pts	<p><b>Produit favorisant l'éclairage par la lumière naturelle</b></p> <p>Influence indirecte : Le calcul du facteur de lumière du jour s'effectue en prenant en compte différents paramètres dont le coefficient de réflexion lumineuse des sols, murs et plafonds. Avec sa large gamme de plus de 180 décors (unis, bois, matières), le PANOPREY® contribue à obtenir des pourcentages de lumière du jour performants : Son coefficient de réflexion lumineuse varie de 0,04 pour le décor N005 Noir jusqu'à 0,86 pour le décor B117 Blanc Artic.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">DOC - Light Reflectance Values</a></li> </ul>



## Mat 01 - ENVIRONMENTAL IMPACT OF MATERIALS

Critère	Exigence - Contribution du produit Polyrey - Documentation	
	<b>RÉALISER UNE ACV POUR MESURER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU CYCLE DE VIE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION OU D'AMÉNAGEMENT.</b>	
Option 1 - Project life cycle assessment study	Jusqu'à 6 pts	<p><b>Produit disposant d'une analyse en cycle de vie conforme</b></p> <p>Influence directe : Les revêtements de mur et de plafond font partie des éléments obligatoires à intégrer dans le calcul d'impact environnemental du projet. Polyrey réalise des Analyses du Cycle de Vie (ACV) de ses produits et fournit des déclarations environnementales individuelles nécessaires à ce calcul.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">ATT - FDES - Panoprey - Qualite Standard - FR</a></li> <li>• <a href="#">ATT - FDES - Panoprey - Qualite Hydrofuge - FR</a></li> <li>• <a href="#">ATT - EPD - Panoprey - Standard quality - EN</a></li> <li>• <a href="#">ATT - EPD - Panoprey - Moisture resistant quality - EN</a></li> </ul>
Option 2 - Elemental assessment of environmental performance information	Jusqu'à 4 pts	Idem option 1.
	<b>DISPOSER D'INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES PERTINENTES SUR LES NOUVEAUX PRODUITS MIS EN ŒUVRE.</b>	



## Mat 03 - RESPONSIBLE SOURCING OF MATERIALS

Critère	Exigence - Contribution du produit Polyrey - Documentation	
	<b>ASSURER QUE LE BOIS DES PRODUITS EST D'ORIGINE LÉGALE.</b>	
Legal timber-based products	Prérequis	<p><b>Certifications environnementales du bois</b></p> <p>Influence directe : Le PANOPREY® est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- composé à 85 % en masse de bois anhydre qui provient des sources suivantes : 20 % de bois ronds (petits bois, branches, grumes déclassées), 37 % de produits connexes (copeaux, plaquettes) engendrés par d'autres industries travaillant le bois (scieries, menuiseries, fabriques de meubles, etc.), 43 % de matières premières secondaires destinées au recyclage (copeaux issus du broyage de déchets de bois).</li> <li>- tous nos produits peuvent être certifiés PEFC™ (PEFC/10-34-97) ou FSC® (C068151) sur demande, garantie que le bois et les matières premières utilisés proviennent de forêts gérées durablement et de sources contrôlées (Selon certification de nos approvisionnements, dans la limite des stocks disponibles).</li> </ul> <p>Il intervient donc dans le calcul du volume de bois mis en œuvre dans l'ouvrage en référence à l'arrêté du 13 septembre 2010 fixant la méthode de calcul du volume de bois incorporé dans certaines constructions. NOTA : Ce critère est également un prérequis pour la préoccupation MAN 03 - Responsible construction practices.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">ATT - PEFC Certificate - EN</a></li> <li>• <a href="#">ATT - FSC Certificate - EN</a></li> <li>• <a href="#">ATT - European Timber regulations RBUE - FR - EN</a></li> </ul>
	<b>METTRE EN ŒUVRE DES PRODUITS PROVENANT D'UNE FILIÈRE RESPONSABLE</b>	
Responsible sourcing of materials (RSM)	Jusqu'à 3 pts	<p><b>Produit issu d'une filière responsable</b></p> <p>Influence directe : tous nos produits peuvent être certifiés PEFC™ (PEFC/10-34-97) ou FSC® (C068151) sur demande, garantie que le bois et les matières premières utilisés proviennent de forêts gérées durablement et de sources contrôlées (Selon certification de nos approvisionnements, dans la limite des stocks disponibles).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">ATT - PEFC Certificate - EN</a></li> <li>• <a href="#">ATT - FSC Certificate - EN</a></li> </ul>



# Inn 01 - INNOVATION

Critère	Exigence - Contribution du produit Polyrey - Documentation																									
Exemplary level of performance	<b>RÉPONDRE À DES EXIGENCES RENFORCÉES SUR CERTAINS CRITÈRES DES AUTRES SECTIONS</b>																									
	Parmi les critères qui permettent de gagner des points de performance exemplaire, trois concernent le PANOPREY®.																									
	<b>Hea 02 – Indoor Air Quality (1 à 2 pts)</b>																									
	Jusqu'à 4 pts	Volatile organic compound (VOC) emission levels (products)	Jusqu'à 2 pts	<p><b>Produit certifié à très faibles émissions de COVT et de formaldéhyde</b></p> <p>Dans le cadre de l'étiquetage COV français, Polyrey mesure les émissions de COV de ses produits selon la norme ISO 16000. Le PANOPREY® présente des valeurs d'émissions très faibles :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">COVT</th> <th colspan="2">FORMALDÉHYDE</th> </tr> <tr> <th colspan="4">CONCENTRATIONS MAXIMALES (µg/m³) MESURÉ À 28 JOURS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PANOPREY® PANNEAUX DE PARTICULES - QUALITÉ STANDARD</td> <td>&lt; 1000</td> <td>190 µg/m³</td> <td>A +</td> <td>&lt; 10</td> <td>8,6 µg/m³</td> <td>A +</td> </tr> <tr> <td>PANOPREY® STRUCTURE TOUCH</td> <td>&lt; 1000</td> <td>140 µg/m³</td> <td>A +</td> <td>&lt; 60</td> <td>46 µg/m³</td> <td>A</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> <li>• PV - Report of classification COV - Panoprey - Chipboard - Standard quality - FR-EN</li> <li>• PV - Report of classification COV - Panoprey TOUCH - Chipboard faced MDF - FR-EN</li> </ul>		COVT		FORMALDÉHYDE		CONCENTRATIONS MAXIMALES (µg/m³) MESURÉ À 28 JOURS				PANOPREY® PANNEAUX DE PARTICULES - QUALITÉ STANDARD	< 1000	190 µg/m³	A +	< 10	8,6 µg/m³	A +	PANOPREY® STRUCTURE TOUCH	< 1000	140 µg/m³	A +	< 60	46 µg/m³
	COVT		FORMALDÉHYDE																							
	CONCENTRATIONS MAXIMALES (µg/m³) MESURÉ À 28 JOURS																									
PANOPREY® PANNEAUX DE PARTICULES - QUALITÉ STANDARD	< 1000	190 µg/m³	A +	< 10	8,6 µg/m³	A +																				
PANOPREY® STRUCTURE TOUCH	< 1000	140 µg/m³	A +	< 60	46 µg/m³	A																				
	<b>Mat 01 (1pt) : Lorsque le score maximum est atteint dans l'outil LCA.</b>																									
	<b>Mat 03 (1pt) : Lorsque plus de produits proviennent de filières responsables.</b>																									

MY EXPERT



Conseil  
environnement

N'hésitez pas à nous contacter.  
Notre équipe est à votre disposition  
pour vous conseiller et vous accompagner.  
polyrey.france@polyrey.com - Tel : 05.53.73.56.89

TÉLÉCHARGEZ  
L'ENSEMBLE  
DES DOCUMENTS  
DE PREUVE ICI :

